

Turenne Capital présente son offre pour la campagne de défiscalisation ISF 2017

Paris, le 28 mars 2017 – [Turenne Capital](#), l'un des principaux acteurs indépendants sur le marché du capital développement et transmission pour les PME en forte croissance, propose cette année un **dispositif composé de deux fonds et un mandat permettant aux particuliers de défiscaliser une partie de leur ISF¹** :

- [FIP² PME Ouest 2016](#)
- [FCPI³ Techno Numérique et Santé](#)
- [Mandat Hôtelier ISF 2017](#)

- **FIP PME Ouest 2016**

Constitué en 2016 et fort d'un encours de près de 8 M€, ce FIP sera investi à 90 % en Pays-de-la-Loire, Normandie et Ile-de-France⁴, ceci ouvrant droit à une réduction d'ISF de 45 % du montant investi⁵. Avec une durée résiduelle de 5 ans (plus 2 fois 1 an max), ce FIP a pour objectif d'accompagner des **PME régionales à fort potentiel de développement**. Il cible principalement des PME non cotées, rentables, d'un chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 50 M€, en phase de développement ou de transmission. Il offre un univers d'investissement diversifié dans des secteurs en croissance comme :

- La distribution spécialisée, le luxe
- L'industrie innovante
- Les services, notamment les technologies de l'information
- L'habitat, l'hôtellerie, les écotechnologies
- l'agroalimentaire

Le Fonds pourra investir en outre dans tout autre secteur répondant aux critères de l'éligibilité fixés par la réglementation.



¹ Impôt Sur la Fortune

² FIP : Fonds d'Investissements de Proximité

³ FCPI : Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

⁴ Régions telles que définies à la date d'agrément du FIP

⁵ Il s'agit d'un fonds mixte ciblant à la fois les clients imposables à l'ISF ou à l'IR. En ce qui concerne la réduction IR, elle est égale à 18 % du montant investi (hors droits d'entrée), selon les mêmes modalités que le FCPI.

- **FCPI Techno Numérique et Santé**

Le FCPI Techno Numérique et Santé investira à 100 % dans des entreprises innovantes, et sa durée d'investissement est de 6 ans prorogeable 2 fois 1 an, et ciblera principalement des PME françaises ou européennes actives dans les secteurs des **technologies du numérique et de la santé**.

Le numérique, véritable levier de croissance pour les entreprises françaises, participe à l'amélioration des échanges, de l'apprentissage, de la performance, mais contribue également à l'évolution de la qualité de vie de ses utilisateurs, par une intégration et une utilisation que l'on veut de plus en plus intuitive.

Fort d'un encours de près de 120 M€ dans le secteur de la santé, Turenne Capital s'appuiera sur l'expertise de son pôle santé pour investir principalement dans les entreprises du secteur des dispositifs médicaux innovants, dont la France constitue l'un des principaux contributeurs.



Turenne Capital anime et soutient la Fondation l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys, qui récompense les projets les plus aboutis au sein de la recherche académique française, sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale.

- **En synthèse**

	FIP PME Ouest 2016	FCPI Techno Numérique et Santé
Valeur de la part	100 €	100 €
Souscription minimum	1 000 €	1 000 €
Date limite de souscription	15 juin 2017	15 juin 2018
Durée du placement	5 à 7 ans	6 à 8 ans
Frais de gestion annuels	3,4 %	3,5 %
TFAM	4,8801 %	4,9799 %
Fiscalité	Réduction ISF de 45 % du montant de l'investissement Exonération d'IR des distributions et plus-values à la sortie, hors prélèvements sociaux	Réduction ISF de 50 % du montant de l'investissement Exonération d'IR des distributions et plus-values à la sortie, hors prélèvements sociaux

Le plafond de réduction d'ISF 2017 des FIP et FCPI est de 18 000 € par foyer fiscal.

- **Mandat Hôtelier ISF 2017**

Enfin, Turenne Capital propose pour la 5^e année consécutive un « **Mandat Hôtelier ISF** » pour une enveloppe qui devrait être clôturée par anticipation compte tenu du vif succès rencontré.

Ce 5^{ème} mandat Hôtelier est géré par Turenne Hôtellerie, qui à ce jour est investi dans 25 hôtels, représentant plus de 2300 chambres.

Cette stratégie hôtelière mise en œuvre depuis 2012 affiche un solide track-record, confortant l'équipe dans son statut d'acteur reconnu dans le secteur.



- **A propos de Turenne Capital**

Turenne Capital, l'un des leaders du capital-investissement en France, accompagne depuis 16 ans des entrepreneurs dans le développement et la transmission de leur société. Société de gestion indépendante agréée par l'AMF, Turenne Capital dispose de plus de 680 millions d'euros sous gestion au 1^{er} mars 2017. Ses 43 professionnels, dont 30 investisseurs, implantés à Paris, Marseille, Lyon et Lille (filiale commune avec le Crédit Agricole Nord de France) ont déjà accompagné plus de 150 chefs d'entreprise, dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie, des nouvelles technologies, de la distribution, du luxe ou des services innovants. Indépendante, détenue par ses principaux collaborateurs, Turenne Capital comprend et partage les problématiques des entrepreneurs.

Turenne Capital est investi dans le secteur de la recherche médicale en soutenant et animant la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys qui récompense les projets les plus aboutis au sein de la recherche académique française, sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale.

Soucieuse de son impact ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et de son rôle moteur auprès des entreprises qu'elle accompagne, Turenne Capital a signé les UN PRI, principes pour un investissement responsable de l'ONU.

www.turennecapital.com

- **Contact presse**

Marie Le Goff

Kablé Communication

01 44 50 54 71 | 07 87 96 12 74

marie.legoff@kable-communication.com